

Le Collectif Santé Etrangers Rhône

La Commission Droit des Etrangers du Barreau de Lyon

Vous propose une rencontre sur le thème :

« La place du secret médical dans le droit au séjour pour soins »

Vendredi 21 Octobre 2011

De 9h00 à 11h00

À l'Ordre des Avocats
34 rue de Bonnel
69003 Lyon

Contexte et objectifs de la rencontre

La loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité modifie profondément les conditions du droit au séjour pour les étrangers dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale.

La procédure de demande de titre de séjour pour raisons médicales nécessite, par définition, l'intervention d'administratifs et de professionnels de santé.

Plusieurs acteurs interviennent donc à des stades divers de cette procédure, et selon des modalités différentes.

Cette rencontre s'adresse donc aux professionnels qui accompagnent les étrangers dans leur demande de titre de séjour pour raisons médicales.

Elle a pour objectifs de :

- Informer les acteurs concernés sur les nouvelles modalités pratiques de la demande de titre de séjour pour raisons médicales, dans ses aspects administratifs et médicaux
- D'échanger sur les contraintes rencontrées par les différents acteurs de la demande de titre de séjour pour soins
- De réunir professionnels de la santé, avocats, associatifs pour aborder ensemble la question de la préservation du secret médical dans ce nouveau contexte

C'est en échangeant sur nos pratiques, nos contraintes ; que nous pourrons accompagner de manière toujours plus efficace les personnes dans une procédure qui fait cohabiter un temps administratif et un temps médical parfois difficiles à concilier.

Programme

<u>9h00</u>	Ouverture de la rencontre par Aurélie ERAGNE (CIMADE), coordinatrice du Collectif Santé Etrangers Rhône.
<u>9h10</u>	Présentation des conséquences de la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité sur le droit au séjour pour raisons médicales par Me Catherine ROBIN, avocate au Barreau de Lyon.
<u>9h25</u>	Présentation du rapport médical nécessaire aux demandes de titre de séjour pour raisons médicales par le Dr Brigitte DAVID, médecin agréée par la Préfecture du Rhône : modalités, enjeux, et respect du secret médical.
<u>9h40</u>	Comment concilier enjeux liés au droit au séjour et respect du secret médical dans le nouveau contexte imposé par la loi du 16 juin ? Echanges entre les différents participants à cette rencontre.
<u>10h50</u>	Conclusions par Aurélie ERAGNE (CIMADE), coordinatrice du Collectif Santé Etrangers Rhône

Inscription

Nom :

Prénom :

Profession :

Lieu d'activité :

Mail :

Afin que la rencontre réponde au mieux aux attentes des participants, vous pouvez noter ci-dessous le ou les points que vous souhaiteriez voir aborder lors de cette rencontre.

Merci de compléter le bulletin d'inscription et de le renvoyer à Aurélie ERAGNE (CIMADE)

Par mail à l'adresse suivante : celine.rabourdin@lacimade.org

Par courrier : 33 rue Imbert-Colomès, 69001 Lyon

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter Aurélie ERAGNE (CIMADE)

04.72.98.22.92 / 06.25.43.09.22 ou par mail celine.rabourdin@lacimade.org